



En Centre-Val de Loire, plus du tiers des établissements se renouvellent chaque année

Le nombre d'établissements exerçant une activité marchande a augmenté de 3,1 % par an en moyenne entre 2008 et 2013 en Centre-Val de Loire. Près de 37 % des établissements se renouvellent chaque année, grâce principalement aux créations et aux cessations. Cette évolution du tissu productif est plus marquée dans les zones urbaines que dans les territoires ruraux du sud de la région. Ces mouvements impactent l'emploi : 25 % des effectifs salariés sont créés ou détruits chaque année.

Anthony Claudel

En Centre-Val de Loire, le nombre d'établissements dans les activités marchandes hors agriculture est passé de 112 000 à 130 000 entre janvier 2008 et 2013, en tenant compte des auto-entrepreneurs.

L'évolution annuelle moyenne de 3,1 % est légèrement inférieure à celle de la France (3,5 %). Ce taux place la région au 11^e rang des régions métropolitaines.

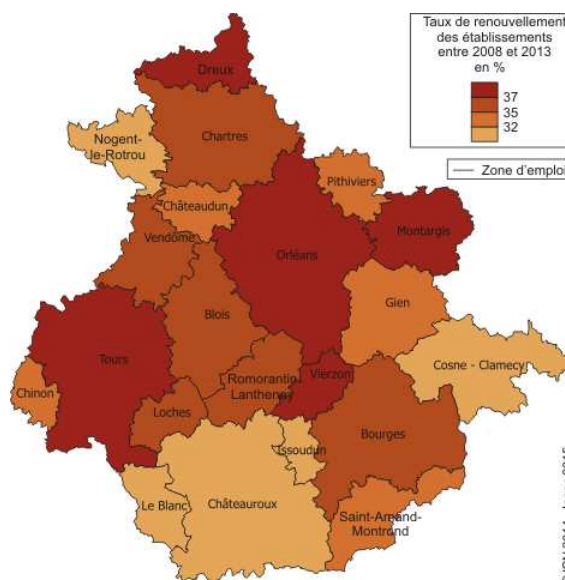
La croissance modérée du nombre d'établissements, environ 3 600 par an, résulte toutefois d'un renouvellement important du tissu productif : près de 37 % des établissements sont concernés chaque année : 20 % des établissements apparaissent et 17 % disparaissent.

Ces changements ont des impacts économiques variables, puisque ici ne sont considérés que les établissements, quelle que soit leur taille ou leur activité. Ils reflètent cependant une importante modification du tissu productif local.

Peu de renouvellement dans le sud de la région

Le renouvellement n'est pas de la même ampleur selon les territoires (figure 1). Il est plus élevé dans les zones les plus urbanisées, telles qu'Orléans, Tours ou Dreux (plus de 40 % dans cette dernière zone d'emploi). Dans le sud de la région, en particulier dans l'Indre, le renouvellement est faible. Il est de moins de 30 % dans les territoires d'Issoudun et du Blanc. Ces différences s'expliquent en partie par les spécialisations sectorielles des territoires. En effet, certains secteurs tels que l'information et la communication ou les autres services enregistrent de nombreux mouvements d'entrée-sortie. À l'opposé, dans le secteur industriel ou celui des activités financières et d'assurances, le renouvellement est plus faible (moins de 25 %).

1 Un fort renouvellement du tissu productif dans les zones urbaines



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - Clap

Hausse du nombre d'établissements grâce aux créations

Les nouveaux établissements sont principalement des créations, près de quatre fois sur cinq (figure 2). Les transferts géographiques, c'est-à-dire l'emménagement d'un établissement avec l'ensemble de ses moyens de production,

représentent une part un peu moins élevée des flux pour le Centre-Val de Loire qu'en moyenne des régions, mais restent importants. Cependant, le solde des transferts est quasi nul pour la région.

Ainsi, ces différents mouvements concernent plus de 44 000 établissements chaque année dans la région, soit près de 3 % du total national.

2 Les créations et cessations, principaux moteurs du renouvellement en Centre-Val de Loire

Mouvements annuels	Établissements		nombre, % Part dans la France
	nombre	part	
Créations (y compris réactivations)	18 900	78,7	3,0
Reprises	1 200	5,0	3,8
Transferts (emménagements)	3 900	16,3	2,8
Total des entrées	24 000	100,0	3,0
Cessations	15 300	75,0	3,1
Cessions	1 200	5,9	3,8
Transferts (déménagements)	3 900	19,1	2,8
Total des sorties	20 400	100,0	3,0
Renouvellement total	44 400	///	3,0

/// : Absence de résultat due à la nature des choses

Champ : établissements ayant une activité marchande, hors agriculture

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - Clap

Un emploi salarié sur quatre réalloué chaque année

Le renouvellement des établissements entraîne logiquement de forts mouvements d'emplois.

Sur la période, dans la région, les établissements en création, réactivation, repris ou entrant sur le territoire ont généré 31 000 emplois en moyenne par an. À l'inverse, 31 900 ont été supprimés suite à des cessations, cessions ou transferts.

De plus, l'emploi a fluctué dans les établissements pérennes au cours de la période. En comptabilisant uniquement les créations d'emplois dans les établissements en croissance, 34 800 ont été créés. À l'opposé, 37 000 ont été supprimés dans les établissements pérennes en déclin.

Au total, 134 600 emplois salariés, c'est-à-dire un quart du total, sont ainsi réalloués en moyenne tous les ans (figure 3). Ce taux est inférieur de trois points au niveau national.

L'ampleur de la réallocation est très variable selon les territoires. Elle est très faible dans certaines zones, comme Issoudun, Pithiviers ou Nogent-le-Rotrou, avec moins de 20 %. Ces taux sont parmi les plus faibles au niveau national.

Au contraire, d'autres territoires ont des taux de réallocations plus élevés, comme Vierzon ou Cosne - Clamecy.

Les réallocations d'emplois peuvent être étudiées selon trois angles : le solde des créations-disparitions, celui des transferts et le solde des établissements pérennes. Dans la région Centre-Val de Loire, ces soldes sont négatifs, sauf celui des transferts.

3 Un quart des emplois salariés réalloués chaque année en Centre-Val de Loire

Mouvements annuels	Emplois salariés		nombre, % Part dans le total des emplois salariés
	nombre	part	
Créations (y compris réactivations)	16 700	53,8	3,1
Reprises	5 600	18,1	1,0
Transferts (emménagements)	8 700	28,1	1,6
Total des entrées	31 000	100,0	5,8
Cessations	17 600	55,2	3,3
Cessions	5 600	17,6	1,0
Transferts (déménagements)	8 700	27,2	1,6
Total des sorties	31 900	100,0	5,9
Augmentation dans les établissements en croissance	34 800	48,5	6,5
Diminution dans les établissements en déclin	37 000	51,5	6,9
Total des évolutions dans les établissements pérennes	71 800	100,0	13,4
Réallocation totale	134 700	///	25,0

/// : Absence de résultat due à la nature des choses

Champ : établissements ayant une activité marchande, hors agriculture

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - Clap

Seules Tours, Loches et Chinon présentent un solde d'emploi positif pour les établissements pérennes. Avec Blois, ces zones sont celles pour lesquelles l'emploi augmente sur la période. À l'opposé, Pithiviers, Nogent-le-Rotrou, Vierzon et Châteaudun subissent des pertes d'emplois supérieures à 2 % par an en moyenne. ■

Définition

L'étude porte sur les **établissements**, c'est-à-dire les unités de production géographiquement localisées. Un établissement produit des biens ou des services et dépend juridiquement d'une entreprise : chaque établissement dépend d'une entreprise. Mais une entreprise peut avoir plusieurs établissements, en fonction de son activité.

Définitions complémentaires sur insee.fr/centre/publication

Sources

Les données sur les établissements proviennent du répertoire des entreprises et des établissements (REE) de Sirene. Les effectifs salariés sont issus de Clap. L'étude porte sur les établissements ayant une activité principale marchande dans l'industrie, la construction, le commerce ou les services, à l'exclusion de l'agriculture. Les établissements des auto-entrepreneurs sont compris.

Insee Centre-Val de Loire

131, rue du Faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 69 52 52

Directeur de la publication :
Jean-Michel Quéllec

Rédacteur en chef :
Philippe Calatayud

Relations médias : medias-centre@insee.fr

ISSN : 2262-5828
@Insee 2015

Pour en savoir plus

- Un tiers du tissu local se renouvelle chaque année, *Insee Première* n° 1551, mai 2015.
- Hausse des créations d'entreprises en 2014, notamment des sociétés, *Insee Première* n° 1534, janvier 2015.
- Trois ans après leur création, les entreprises survivent en Centre-Val de Loire, *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 13, mai 2015.



Insee
Mesurer pour comprendre